

PV assemblée générale de l'Association le « Mouret Solidaire »

du 24 juin 2013

Excusés : Marianne Vonlanthen
Jean-Louis Sciboz
René Zillweger
Brodard Fernand
Bard Danièle

Madame la Présidente remercie les personnes présentes et demande d'approuver le tractanda de l'assemblée.

Nomination des Scrutateurs:

Françoise Yerly est nommée scrutatrice. Personnes présentes 17, majorité 9

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 25 juin 2012

Le procès verbal n'est pas lu, il était à disposition à la permanence de l'association ainsi que sur le site internet. Aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport de gestion de l'association

Indemnités de déplacements : la gratuité des 10 premiers kilomètres est instaurée pour toutes les demandes de prestations. Afin de ne pas préteriter les bénévoles nous avons compensé ces frais par une indemnité de déplacement pour chaque prestation.

Grace à notre site internet, notre association est maintenant visible sur les réseaux sociaux. M. Benoit Veste (Webmaster) est remercié chaleureusement pour la création et la mise en service de ce site.

Sur l'initiative de bénévoles, des après-midi rencontres ont été organisés chaque fin de mois au siège de notre association. Ces rencontres sont très appréciées par les personnes ayant peu de contact. Un grand merci est adressé aux bénévoles qui organisent ces rencontres ainsi que le déplacement des personnes.

Malgré de nombreuses recherches par le biais d'annonces dans les journaux et sur notre site internet, nous avons toujours de la peine à trouver de nouveaux bénévoles.

A fin 2012, la composition des membres de l'association était la suivante :

- 5 membres au comité
- 7 membres actifs pour le service des prestations
- 5 membres actifs pour les repas à domicile
- 4 membres disponibles ponctuellement

Le comité remercie infiniment chacun et chacune des bénévoles pour tout ce qu'il/elle apporte à l'association.

2012, n'amène pas de nouveaux membres, mais plusieurs démissions, il s'agit de :
M. Michel Kolly, après 5 ans d'activités, Mme Manuela Berger et M. Glauser Peter.

A fin 2012, l'association « Le Mouret Solidaire » avait le plaisir de compter: 51 membres cotisants, 4 généreux donateurs et divers donateurs ponctuels. Nous leur adressons nos chaleureux remerciements. Grâce à leur généreux soutien, ils ont contribué de manière active au bon fonctionnement de notre association durant l'année 2012.

3. Statistiques

Présentation sous forme de graphiques, de l'activité 2012 ainsi que de l'évolution de l'association depuis sa fondation le 16 juin 2009.

Les après-midi rencontres qui ont lieu tous les derniers jeudis du mois permettent aux personnes souffrant d'isolement de se rencontrer. Le taux de fréquentation est encore relativement faible, la participation a été de 3-5 personnes par rencontre.

Les repas à domicile sont aussi une forme de soutien importante dans notre société. Cela représente pas seulement le fait d'apporter le repas, mais il entretient également le lien social. Grâce aux échanges, dialogue, écoute de nos bénévoles, le bénéficiaire se sent rassuré et un peu moins seul. En 2012 il y a eu 539 repas livrés pour 11 bénéficiaires. Malgré le prix attractif de Fr. 11.-- et le label "fourchette verte" de l'institut les "Peupliers" à Oberried, nous constatons une diminution importante des commandes de repas par rapport à 2011. Ceci est dû au nombreux services traiteurs (restaurant, boucheries, ...) qui fournissent également cette prestation dans la région et ceci 6 jours sur 7.

Le résultat 2012 de l'association est composé de 257 prestations, qui ont nécessité 539h de présence et 6764 kilomètres de déplacement. Cela représente une augmentation de 111% par rapport à l'année 2011. La plus grande partie des demandes de prestations ont été pour le secteur des transports. Pour comparaison, en 2009 nous comptabilisions 1105 kilomètres parcouru contre 6764 kilomètres en 2012.

Le secteur des visites à domicile est en diminution. Cela est en relation avec l'entrée dans un HMS d'une personne à qui nous assurons des heures hebdomadaire de lecture.

Comme chaque année, les jours les plus demandés subissent quelques variations par rapport aux années précédentes. Toutefois, pour 2012, l'augmentation s'est faite sur tous les jours de la semaine.

Concernant les transports, les demandes les plus nombreuses ont été pour des déplacements vers le HFR à Villars-sur-Glâne. La complexité des transports publics pour les personnes âgées reste un véritable problème.

La gestion organisationnelle et administrative de l'association a nécessité un investissement de 330 heures de bénévolat de la part des membres du Comité.

4. Les objectifs de l'association

La recherche de bénévoles reste notre priorité.

La pérennité de l'association dépend surtout de la générosité des membres donateurs et réguliers. Nous espérons sensibiliser un plus grand nombre de personnes physiques et morales.

Poursuite des après-midi rencontres.

Développer diverses activités à thèmes.

Organiser une activité de loisir avec nos bénévoles.

Mettre en place un petit groupe pour marquer le jubilé des 5 ans de l'association.

5. Approbation des comptes

La parole est donnée à Mme Sandra Marthe pour la lecture des comptes.

Total des produits Fr. 13870.15

Total des charges Fr. 10117.95

Bénéfice Fr. 3752.20

L'achat du mobilier qui était prévu au budget pour le siège de l'association a été reporté à l'année suivante. La faible participation des personnes aux après-midi rencontres ne justifie pas pour l'instant l'achat de mobilier.

En caisse au 31.12.2012 : Fr. 3705.95

Raiffeisen : Fr 17960.40

Passifs transitoires Fr. 274.60

Fortune de Fr. 18061.70

Repas à domicile

Recettes Fr. 7700.65

Dépenses Fr. 7399.15

Bénéfice Fr. 301.20

Banque Raiffeisen Fr. 4573.70

Madame Eliane Wicht prend la parole pour le rapport des vérificateurs des comptes et demande à l'assemblée de les approuver. Elle félicite Mme Sandra Marthe caissière pour la parfaite tenue des comptes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Des remerciements sont transmis à Madame Sandra Marthe pour la parfaite tenue des comptes, à Madame Eliane Wicht et Monsieur William Wicht pour la vérification des comptes.

6. Budget 2013 de l'association

Produits Fr. 12680.00

Charges Fr. 14760.00

Déficit Fr. 2080.00

Pour 2013, le montant budgétisé pour le souper annuel a été augmenté pour financer la sortie prévue durant l'été.

Le budget 2013 est approuvé.

7. Election des membres du comité

Bien que Mesdames Sandra Marthe et Jacqueline Richard aient été élues lors de l'assemblée générale précédente, il a été décidé de proposer à cette assemblée, la réélection de chaque membre. Ceci dans le but d'avoir les mêmes échéances pour tous les membres du comité. Les membres actuels sont d'accord de prolonger leurs mandats pour une durée de 2 ans. Il s'agit de Mesdames Sandra Marthe, Jacqueline Richard, Jeanne-Marie Marty et Gisèle Marthe.

Les membres susmentionnés sont approuvés par acclamation.

Madame Chantal Zillweger, nous ayant donné sa démission en février de l'année en cours, nous sommes à la recherche d'une personne qui accepterait d'intégrer le comité et assumerait par tournus les permanences du lundi matin ou du jeudi après-midi. Aucune personne de l'assemblée ne se manifeste.

8. Election des vérificateurs des comptes

Les personnes qui vous sont proposées ce soir acceptent elles aussi de renouveler leur mandat. Il s'agit de Madame Eliane Wicht et de Monsieur William Wicht. Ils sont réélus par acclamation.

9. Adhésion de nouveaux membres.

Selon l'article 6 des statuts de l'association, le comité décide et accepte l'adhésion de nouveaux membres et en informe l'assemblée. En 2012 nous avons eu le plaisir d'accepter l'adhésion de 4 nouveaux membres cotisants.

L'année 2012 s'est donc achevée sur une note positive. Nos chaleureux remerciements vont à tous nos bénévoles, nos membres cotisants, donateurs et autres, ainsi qu'à toute personne qui a soutenu et aidé notre l'association.

10 Divers

Jeanne-Marie Marty remercie Madame la présidente pour tout le travail qu'elle fournit. Une question est posée concernant de la démission de Madame Zillweger. Mme Zillweger a démissionné pour surcharge de travail, décès dans sa famille, nécessité pour elle de s'arrêter quelques temps.

L'assemblée est close et proposition est faite de partager le verre de l'amitié.

Zénauva, le 15 mai 2014

Pour le PV
Jacqueline Richard